

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du 19 octobre 2009
20 H 30

PRESENTS : MARTINEAU Christian, SAUVAGE Corine, JUNQUA Hélène, MARMIN Valérie, THOMAS Jeanne, GAUTHIER Thierry, BRUNET Régis, MICHELET Jean-Luc, PELLETIER Martine, JOULIN Francis, AUBRY Françoise, AUGRY Mikaël, CARRIOT Samuel, BRION Luc, DUMAS Valérie, LADENISE Annie, TOUTARD-JALADEAU Joël

PROCURATIONS :
ARNAULT Nathalie à JUNQUA Hélène
DUDOIGNON Florence à AUGRY Mikaël
BAZILE Emmanuel à MARTINEAU Christian

ABSENTS :
Estelle LACOMBE

Monsieur le Maire débute la séance en informant l'assemblée du nombre de procurations.

Monsieur le Maire propose de désigner Hélène JUNQUA comme secrétaire de séance.

Il rappelle l'ordre du jour qui se décompose comme suit :

1. Voirie : aménagements de sécurité
2. Bâtiments communaux : mise en accessibilité de la Mairie

1. Voirie : aménagements de sécurité

Dans le cadre du marché à bons de commande, la société DL Infra a préparé la mise en œuvre des aménagements de sécurité suivants :

- Ensoulesse : 2 plateaux surélevés + arrêt de bus
- Le Prunier : 3 plateaux surélevés
- Le Petit Nieul : 1 plateau surélevé + arrêt de bus
- Rue de la vallée de Lion : 1 plateau surélevé.

Hélène JUNQUA propose de valider les aménagements suivants, d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les bons de commande afférents et à solliciter les subventions correspondantes.

N°	Intitulé du lot	Taux TVA	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
2	La Germonière - rue de la Vallée de Lion	19,60 %	11 994,50	2 350,92	14 345,42
3	Rue du Prunier / rue de la Richardière	19,60 %	38 563,10	7 558,37	46 121,47
4	Rue du Petit Neuil	19,60 %	37 642,70	7 377,97	45 020,67
5	Route d'Ensoulesse	19,60 %	102 003,80	19 992,74	121 996,54
6	Rue du Prunier / Allée du Barillon	19,60 %	33 533,15	6 572,50	40 105,65
8	Le Prunier	19,60 %	10 353,30	2 029,25	12 382,55
TOTAL			234 090,55	45 881,75	279 972,30

Les travaux sont prévus entre le 1^{er} novembre et le 19 décembre 2009.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

2. Bâtiments communaux : mise en accessibilité de la mairie

Hélène JUNQUA présente le projet d'aménagement réalisé par Espace 3 Architecture et DL Infra.

Concernant les aménagements intérieurs, 3 variantes sont présentées.

Variantes	Montant des travaux HT
1-Projet avec plateforme élévatrice (dérogation nécessaire) Aménagement d'un bloc sanitaires transformation d'un bureau Modification de l'escalier Adaptation de la banque d'accueil Réalisation d'un hall avec mise en place d'une plateforme élévatrice adaptée aux PMR	79 700 €
2- Projet avec ascenseur desservant tous les niveaux Idem variante n°1 avec création d'un hall et d'un ascenseur à double accès desservant le rez-de-jardin	180 000 €
3- Projet avec prestations prioritaires Modification de l'entrée principale <ul style="list-style-type: none">• changement de la porte (\geq 90cm)• suppression du seuil• signalétique Adaptation de la banque d'accueil Création de 2 sanitaires accessibles aux PMR Modification d'une porte de l'un des bureaux	29 500 €

Pour les aménagements intérieurs, la 3^{ème} variante est retenue.

Les aménagements extérieurs (création d'une place de stationnement, aménagement d'une rampe d'accès, création d'un parvis permettant un accès de plain pied à la salle du Conseil,..) sont estimés quant à eux à 51 410,60 € HT.

Hélène JUNQUA propose de valider un montant total de travaux de 80 910,60 € HT, d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les bons de commande afférents et à solliciter les subventions correspondantes.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

La séance est levée à 21h30